

**MISE EN RELATION DU REFERENTIEL DES  
ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU  
REFERENTIEL DU DOMAINE  
PROFESSIONNEL**

**REFERENTIEL DES  
ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

**FONCTIONS**

**COMMUNICATION  
EXPLOITATION**

**EXPLOITATION**

**REFERENTIEL DU DOMAINE  
PROFESSIONNEL**

**CAPACITES      COMPETENCES TERMINALES**

<b>C1- S'INFORMER</b>	C11- Collecter l'information
	C12- Décoder l'information
	C13- Traiter l'information

<b>C2-ORGANISER  ET GERER</b>	C21- Organiser son travail
	C22- Gérer son poste de travail
	C23- Gérer les produits et les matériels nécessaires aux opérations techniques d'assainissement ou de collecte des déchets liquides spéciaux
	C24- Préparer un chantier, une intervention

<b>EXPLOITATION</b>
---------------------

<b>C3- REALISER</b>	C31- Mettre en place et replier un chantier
	C32- Effectuer les opérations techniques d'assainissement ou de collecte des déchets liquides spéciaux
	C33- Inspecter les réseaux
	C34- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau et de deuxième niveaux des équipements et des matériels
	C35- Effectuer des mesures et des contrôles
	C36- Appliquer les mesures de prévention
	C37- Utiliser des moyens techniques pour circonscrire une pollution
	C38- Manoeuvrer les ouvrages de dérivation hydrauliques

<b>COMMUNICATION</b>
----------------------

<b>EXPLOITATION</b>
---------------------

<b>C4- ANALYSER</b>	C41- Décider de la faisabilité d'un chantier
	C42- Estimer les conséquences possibles de l'activité sur l'environnement

<b>COMMUNICATION</b>
----------------------

<b>EXPLOITATION</b>
---------------------

<b>C5 - COMMUNIQUER</b>	C51- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique
	C52- Rendre compte des opérations effectuées
	C53- Assurer les relations avec la clientèle et l'utilisateur